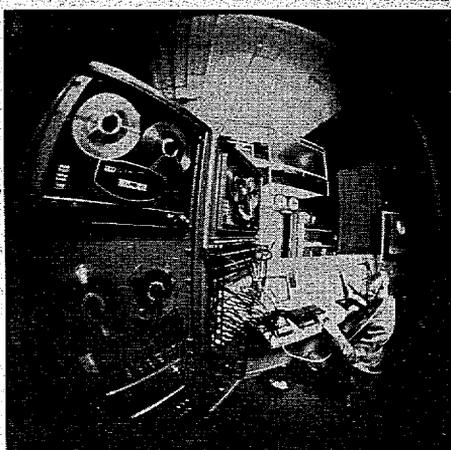


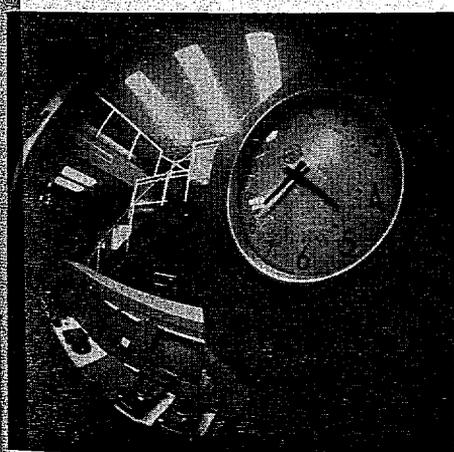
Le Centre des opérations du ministère des Affaires extérieures

DES l'enlèvement de M. James Cross, délégué commercial de la Grande-Bretagne à Montréal, certains articles publiés dans la presse canadienne relaient l'activité que cet événement avait engendrée chez les hommes politiques et les hauts fonctionnaires d'Ottawa. Le *Toronto Star* et divers journaux reproduisaient un article d'Anthony Westell: « Dans le nouveau Centre des opérations, au second étage de l'Édifice de l'Est, écrivait l'auteur, l'équipe spéciale du Gouvernement fédéral s'est réunie pour débrouiller l'affaire Cross . . . Grâce aux réseaux de câbles et de lignes télégraphiques reliant le Centre aux missions canadiennes à l'étranger et, en cette période de crise, au Gouvernement du Québec, le groupe de fonctionnaires se tenait au courant des rumeurs, des événements et des réactions au Canada. »

Ces articles furent les premiers à faire état du nouvel organisme que le ministère des Affaires extérieures appelle le Centre des opérations. Comme l'article cité le laisse deviner, le Centre, créé il y a environ un an, constitue, par sa conception et son fonctionnement, une innovation pour le ministère. On ressentait depuis quelque temps la nécessité d'une base de contrôle des crises, d'un endroit où, en périodes de tension ou de calme, on pourrait filtrer les renseignements recueillis d'un peu partout, pour les transmettre rapidement, au besoin, aux autorités compétentes du Gouvernement et du ministère, et où une équipe spéciale chargée de parer au plus pressé se tiendrait constamment au courant des événements pouvant peser sur les décisions à prendre.



A l'écoute du monde.



L'horloge maîtresse.